LYCÉE PERIER

Procés verbal
du Conseil d'administration du 02/03/2017

Convoqué le 07/03/2016 et présidé par Monsieur Massart Hervé, Proviseur

Le quorum de 16 membres présents vérifié, le conseil d'administration débute à 18h20.
17membres presents

Monsieur le Proviseur rappelle l'ordre du jour

1. **Approbation du Procès-verbal du CA du 08 février 2017 (pour vote)**
2. **Compte financier du Lycée 2016 (pour vote)**
3. **Affectation Du résultat Du lycée (pour vote)**
4. **Compte financier de la Cuisine Centrale (pour vote)**
5. **Affectation du résultat de la Cuisine Centrale (pour vote)**
6. **Présentation du projet PPMS (pour information)**
7. **Demande d'ouverture option facultative ICN en première (pour vote)**
8. **Sortie APPN des secondes (pour vote)**
9. **Décision Budgétaire modificative (pour vote)**
10. **Convention Aroeven 2016 gratuité (pour vote)**
11. **Convention AROEVEN 2017 avec gratuité (pour vote)**
12. **Convention de tutorat Thiriet (pour vote)**
13. **Don de 16 postes informatiques à l'association Club Numérique (pour vote)**
14. **Don de mobilier à l'association Timothé (pour vote)**
15. **Date de fermeture du lycée durant les épreuves du baccalauréat (pour information)**
16. **Fonctionnement et projets du CVL (pour information)**
17. **Questions diverses (pour information)**

Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Monsieur Herbelot.
Le président du conseil d'administration en rappelle les compétences.

1. Approbation du Procès-verbal du CA du 08 février 2017

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 08 février 2017.

Vote POUR : 17 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Compte financier du Lycée 2016 :

Le conseil d'administration approuve sans réserve le compte financier 2016

M. L'agent comptable présente le compte financier. Le résultat est de - 95 023,65 euros. Ce résultat négatif s'explique par une diminution des recettes de l'établissement notamment due à une diminution de la taxe d'apprentissage et de la subvention travaux d'urgence.
M. L'agent comptable présente la composition du fonds de roulement, en distinguant les dettes et les créances. Parmi les créances, se trouvent notamment les subventions d'équipement de la Région.
M. L'agent comptable présente l'évolution du fonds de roulement depuis 2012 (sachant que depuis cette date, le fonds de roulement du Lycée est distinct de celui de la cuisine centrale). Le fonds de roulement diminue régulièrement, pour faire face à la diminution de la dotation de fonctionnement de la Région.
La Région considère qu'un fonds de roulement correspondant à 90 jours de subvention de fonctionnement est suffisant. Le fonds de roulement du lycée s'élève à environ 350 jours de fonctionnement.
L'agent comptable présente la notion d'autonomie financière selon la définition de l'Inspection générale de d'Education Nationale, de lEnseignement Supérieur et de la Recherche. Selon cette définition, l'autonomie financière de l'établissement est de 74 jours, également supérieure aux prescriptions de l'Inspection Générale.

Vote POUR : 17 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3. Affectation Du résultat Du lycée

Le résultat est affecté conformément aux propositions du chef d'établissement

Vote POUR : 17 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION :0

4. Compte financier de la Cuisine Centrale

Le conseil d'administration approuve sans réserve le compte financier 2016.

M. L'agent comptable souligne que le budget de la cuisine centrale est équilibré, ce qui est une bonne surprise, et coïncide avec une modification du versement des recettes de la vente des repas par les établissements satellites. Le fonds de roulement de la cuisine centrale est toutefois assez faible (autour de 100 000 euros), or des investissements importants sont à financer (2 camions).

Vote POUR : 17 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION :0

5. Affectation du résultat de la Cuisine Centrale

Le résultat est affecté conformément aux propositions du chef d'établissement

Vote POUR : 17 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

A la demande des enseignants, le point sur les projets du CVL et de la MDL sont avancés

15-Fonctionnement et projets du CVL (pour information)

Présentation par les élus élèves des projets discutés en CVL.

- Le carnaval, prévu le 7 avril : la pause méridienne sera banalisée de 12h à 14h, un food truck est recherché pour venir servir des repas dans l'enceinte du lycée, les modalités du concours de déguisement sont en cours d'élaboration.
- L'après midi sportive, prévue le 5 avril : ces modalités sont également en cours d'élaboration (participation aux trois sports obligatoires ou bien faire trois tournois séparés ? Quel nombre d'élèves maximum accepter ? Qui pour encadrer : des personnels de l'établissement, des parents d'élèves ? Comment communiquer avec les parents d'élèves pour solliciter leur participation ? Organisation d'une buvette). Le proviseur garantit que les élèves participant à l'après midi sportive seront d'office affiliés à l'UNSS par l'établissement et couverts en cas d'accident. Le proviseur rappelle qu'il serait souhaitable qu'un professeur d'EPS soit présent sur chacun des trois plateaux prévus.
- Le bal prévu le 28 juin : recherche d'une salle (un contact a été pris avec une salle qui propose un devis à 3 536 euros pour une capacité de 400 places, Mme Saar demande si des élèves pourraient l'accompagner pour visiter cette salle).
- Autres projets évoqués : création d'un club d'échecs, création d'un club photo.
- Maison Rouge : projet de planning des usages de la Maison Rouge (notamment pendant la pause méridienne), aménagement de l'espace situé devant de la Maison rouge (tables et banc, mais cela pose-t-il problème car cela ampiète sur un terrain de sport), équipement de la Maison Rouge avec un réfrigérateur.

Le gestionnaire rappelle que le budget du CVL est cette année de 3 000 euros à partir de la dotation de l'Etat, auxquels s'ajoutent 5 000 euros sur le fonds de roulement de l'établissement pour accompagner l'équipement de la Maison Rouge.

Les élus élèves rappellent l'importance que les élèves disposent l'année prochaine d'une pause méridienne commune à l'ensemble des élèves de 12h à 14h une fois par semaine pour favoriser les réunions et la concertation entre les représentants et avec l'ensemble des élèves. Les élus élèves expriment leur satisfaction d'avoir tenu le dernier CVL dans les locaux de la Maison rouge.

6. Présentation du projet PPMS

Présentation du projet PPMS

M. L'Intendant et M. Le Proviseur présentent le PPMS et ses évaluations récentes suite à l'exercice effectué.

Salomé Delaouttre quitte le CA à 19h15. Mme Salina quitte le CA à 19h29.

7. Demande d'ouverture option facultative ICN en première

M. Le proviseur présente le projet d'ouverture en classe de première générale (l, ES, S) de l'option ICN (Informatique et Création Numérique). M. Le proviseur rappelle qu'il est peu probable que le Rectorat attribue des moyens spécifiques pour financer cette option.

Les représentants parents, élèves et professeurs soulignent l'intérêt et l'attractivité potentielle de cette nouvelle option. Les représentants professeurs rappellent l'importance que cette ouverture d'option soit accompagnée d'une dotation correspondante de la part du Rectorat, pour en assurer la pérennité, sans mettre en péril les autres options présents au Lycée. Les représentants parents insistent sur la nécessité de communiquer sur l'ouverture de cette option.

Selon les représentants professeurs, il serait souhaitable que le contenu de l'option ICN soit plus particulièrement adapté aux élèves des filières L et ES pour revaloriser ces filières.

Vote POUR : 15 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8. Sortie APPN des secondes

M. Le proviseur présente ce projet de sortie de fin d'année pour les élèves de seconde, encadré par Mme Solari, monsieur Breteher et Mme Lecoq, ouvert à trois classes de seconde en priorité (dans la limite de 30 places).

Vote POUR : 15 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

9. Décision Budgétaire modificative.

Pour intégrer ce voyage au budget

Vote POUR : 15 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

10. **Convention AROEVEN 2017**

M. Le proviseur présente la convention visant à autoriser l'AOREVEN à utiliser les locaux de l'établissement pour organiser le passage du BAFA. M. Le proviseur propose d'accorder l'utilisation des locaux à titre gratuit, en contrepartie d'une réduction du tarif de formation BAFA pour les élèves du Lycée (une réduction de l'ordre de 50 euros).

Mme Damamme propose que les services civiques recrutés par le lycée puissent également bénéficier à cette occasion d'un tarif préférentiel (voire d'une gratuité) pour préparer le BAFA. Mme Riga propose que les salariés recrutés au Lycée en CAE puissent également en bénéficier.

Vote POUR : 15 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

11. et 2016

Monsieur le proviseur demande la gratuité pour la convention 2016 à titre rétroactif.

Vote POUR : 15 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

11. Convention Thiriet

Mme Arnoux présente la convention de tutorat avec l'entreprise Thiriet, concernant les étudiants de BTS MUC.

Vote POUR : 15 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

12. Don de 16 postes informatiques à l'association Club Numérique

M. Le proviseur propose de donner 16 postes informatiques jusqu'à présent utilisés dans la salle A 101.

Vote POUR : 15 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

13. Don de tables informatiques

M. Le proviseur propose de donner des tables informatiques. L'objectif est de vider le local constitué dns le préau afin de pouvoir ensuite le rendre à l'utilisation des élèves.

Vote POUR : 15 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

14. Dates de fermeture du lycée durant les épreuves du baccalauréat

Le chef d'établissement présente la date de fermeture du lycée durant les épreuves du baccalauréat.

Vote POUR : 15 Vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Une question diverse concernant la cellule de veille des élèves en risque de décrochage scolaire a été déposée :

Un tableau récapitulatif sera envoyé aux professeurs principaux des élèves concernés à l'issue de chaque cellule de veille, qui ont lieu à peu prés touts les 15 jours.

La séance est levée à 20h26

Herbelot Boris
Secrétaire de séance

H. MASSART,
Proviseur

LYCEE PERIER
Le Proviseur
H. MASSART
MARSEILLE